Guide des solutions de paiement sécurisé

Solutions de paiement sécurisé compatibles Open System

Alliance Réseaux - v10/02/2014

Alliance Réseaux
26, rue Saint Exupéry - BP 144
73303 Saint Jean de Maurienne Cedex
Tél : 04 79 64 07 72
Email : support@alliance-reseaux.com

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

GUIDE DES SOLUTIONS DE PAIEMENT SECURISE

Guide des solutions de paiement sécurisé **2**
1, SYSTEMES PROPOSES PAR LES BANQUES (contrat VAD obligatoire) **3**
1) Fonctionnement 3
2) Conditions tarifaires 4
3) Avantages / Inconvénients 5
4) Démarches 5
2, SYSTEMES ALTERNATIFS : Open Paybox **6**
1) Fonctionnement 6
2) Conditions tarifaires 6
3) Avantages / Inconvénients 7
4) Démarches 7
3, SYSTEMES ALTERNATIFS : Paypal **8**
1) Fonctionnement 8
2) Conditions tarifaires 8
3) Avantages / Inconvénients 8
4) Démarches 9
4, SYSTEMES ALTERNATIFS : Payzen **10**
1) Fonctionnement 10
2) Conditions tarifaires 10
3) Avantages / Inconvénients 11
4) Démarches 11
Pour en savoir + ... **12**
1, Modes de réservation dans l'Open System **12**
2, Le contrat monétique de Vente A Distance **12**
3, Particuliers / professionnels **12**
4, Les hôteliers **12**
5, Les collectivités *(secteur public local)* **13**

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

1, SYSTEMES PROPOSES PAR LES BANQUES (contrat VAD obligatoire)

Liste des banques dont le système de paiement sécurisé est **compatible Open System**

Banque / Système	SIPS ATOS	PAYBOX	SYSTEMPAY	CYBERMUT	SPPLUS
Crédit Agricole *« e-transaction »*	☑	☑			
Société Générale et filiales *« Sogenactif / Agora »*	☑				
Caisse d'Epargne *« SpPlus »*			☑		☑ *Système abandonné par la banque*
Banque Postale *« Scellius »*	☑				
Crédit Mutuel *« CyberMut »*				☑	
CIC *« P@iement CIC»*				☑	
LCL *« Sherlock »*	☑				
Banque Populaire *« Cyberplus »*	☑ *en cours d'abandon*		☑		
HSBC et filiales *« ElysNet »*	☑				
BNP PARIBAS *« Merc@net »*	☑				

1) Fonctionnement

- Vous devez disposer d'un contrat monétique de Vente à Distance (VAD). Ce dernier vous est fourni par votre banque et vous donne l'autorisation de percevoir des règlements distants de vos clients. Seuls les marchands professionnels (inscrits au registre du commerce) peuvent bénéficier d'un contrat de Vente A Distance.

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

- Pour installer une solution de paiement sécurisé via votre banque, vous devez être client de l'établissement concerné (disposer d'un compte bancaire)

- Vous devez souscrire à la solution de paiement proposée par votre banque et en accepter les conditions.

- La mise en place du paiement sécurisé sur Internet via votre banque n'impose pas de disposer d'un Terminal de Paiement Electronique *(boîtier TPE physique)*

2) Conditions tarifaires

2 types de frais sont liés à l'ouverture et l'utilisation d'une solution de paiement sécurisé fournie par votre banque. *(frais pratiqués par la banque)*

- Frais de la solution de paiement fournie par votre banque
  - Coût d'ouverture de la solution
  - Abonnement (généralement mensuel)

- Commission à la transaction
  - Commission prélevée par la banque sur chaque paiement sécurisé effectué (en pourcentage du montant payé et / ou frais fixes)

Ces frais (ouverture, abonnement, commission) varient en fonction de votre établissement bancaire, des options proposées et de votre négociation.

Prix généralement constatés* :

Frais d'ouverture	de **150€** à **500€**
Abonnement mensuel	de **15€** à **30€** / mois
Commission	de **0,8%** à **2%** / transaction *avec montant minimum et / ou montant fixe supplémentaire de 0,15€ à 0,5€ / trans.*

**prix donnés à titre indicatif n'ayant aucune valeur contractuelle, contactez votre banque pour connaître les tarifs en vigueur*

Alliance Réseaux (Open System) **:**

- Ne facture aucune prestation complémentaire pour le paramétrage du kit de paiement sécurisé fourni par la banque
- Ne facture aucune prestation complémentaire pour l'utilisation ou la maintenance du paiement sécurisé
- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction (aucune commission, aucun frais fixe)

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Un interlocuteur unique : votre banque
	Une marge de négociation des coûts en fonction de votre historique auprès de votre établissement
	Une solution qui peut s'avérer intéressante pour une activité régulière sur toute l'année / pour un nombre important de transactions
Les « - »	Solutions exclusivement destinées aux marchands professionnels
	Des coûts d'ouverture et d'abonnement généralement élevés comparés aux solutions alternatives
	Des frais récurrents même quand la solution n'est pas utilisée *(abonnement mensuel)*
	Des engagements de durée

4) Démarches

- Contactez un conseiller de votre agence bancaire
- Demandez l'ouverture d'un nouveau kit de paiement sécurisé pour Internet pour vendre vos prestations dans l'Open System (assorti d'un contrat VAD)
- Précisez à votre agence que ce kit sera intégré et hébergé par Alliance Réseaux et communiquez les coordonnées d'Alliance Réseaux
- Fournissez à Alliance Réseaux les données techniques d'intégration fournies par votre banque (SIRET, certificat de paiement, clé de décryptage selon les cas)
- Il est inutile de communiquer à Alliance Réseaux le kit de développement.

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

2, SYSTEMES ALTERNATIFS : **Open Paybox**

Solution développée par la société Paybox et revendue par la société Alliance Réseaux. Alliance Réseaux a négocié auprès de Paybox des tarifs préférentiels par rapport aux tarifs publics Paybox.

1) Fonctionnement

- Système proposé par une société spécialisée dans le paiement électronique.
- La banque ne fournit pas la solution de paiement sécurisé. Elle fournit uniquement le contrat de Vente A Distance.
- La banque facture la commission VAD
- Alliance Réseaux facture le système de paiement sécurisé
- Vous devez disposer d'un contrat monétique de Vente à Distance (VAD). Ce dernier vous est fourni par votre banque et vous donne l'autorisation de percevoir des règlements distants de vos clients. Seuls les marchands professionnels (inscrits au registre du commerce) peuvent bénéficier d'un contrat de Vente A Distance.
- Le système se chargera de créditer directement les sommes versées sur votre compte bancaire (quelle que soit votre banque)

2) Conditions tarifaires

Frais d'ouverture	**105,00 € HT**
Abonnement mensuel *(intègre forfait de 100 transactions par mois)*	**15,00 € HT**
Coût de la transaction supplémentaire *(à partir de la 101ème transaction dans le mois)*	**0,10 € HT**

- Commission à la transaction
  - Commission prélevée par la banque sur chaque paiement sécurisé effectué *(en pourcentage du montant payé en ligne et / ou frais fixes)*

Alliance Réseaux (Open System) **:**

- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction *(aucune commission, aucun frais fixe)*

www.alliance-reseaux.com ©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Des coûts d'ouverture et de fonctionnement réduits
	Un système compatible avec les banques du marché
	L'interlocuteur pour l'ouverture de la solution et l'outil de vente: Alliance Réseaux
	Des options supplémentaires « à la carte » *(3DSecure, TPE Virtuel, cartes privatives)*
Les « - »	Solution exclusivement destinée aux marchands professionnels
	Des frais récurrents même quand la solution n'est pas utilisée *(abonnement mensuel)*

4) Démarches

- Contactez Alliance Réseaux pour obtenir le formulaire d'ouverture de la solution Open Paybox
- Demandez à votre banque uniquement l'ouverture d'un nouveau contrat de vente à distance sans souscription à sa solution de paiement sécurisé (le numéro VAD fourni devra être exclusivement destiné aux ventes faites sur l'Open System)
- Remplissez le formulaire Open Paybox grâce aux informations fournies par votre banque (essentiellement le numéro adhérent VAD) et retournez-le à Alliance Réseaux

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

3, SYSTEMES ALTERNATIFS : **Paypal**

Solution de paiement et porte-monnaie électronique

1) Fonctionnement

- Les sommes sont créditées sur le porte-monnaie électronique du vendeur
- Le vendeur procède aux transferts des sommes sur son compte bancaire réel
- Paypal facture une commission à la transaction (sur le montant payé en ligne)
- Pas d'obligation de détenir un contrat de Vente à Distance

2) Conditions tarifaires

Prix* :

Frais d'ouverture	Aucun
Abonnement mensuel	Aucun
Commission	**3,4%** + 0,25€ *Pourcentage dégressif en fonction du volume de ventes*

**prix donnés à titre indicatif n'ayant aucune valeur contractuelle, + d'informations sur https://www.paypal.com/fr/cgi-bin/webscr?cmd=_display-fees-outside*

Alliance Réseaux (Open System) **:**

- Ne facture aucune prestation complémentaire pour le paramétrage du compte Paypal
- Ne facture aucune prestation complémentaire pour l'utilisation ou la maintenance du paiement sécurisé
- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction *(aucune commission, aucun frais fixe)*

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Solution compatible pour les vendeurs non professionnels
	Aucun frais d'ouverture
	Aucun abonnement
	Aucun engagement de durée
	Rapidité et simplicité d'ouverture
	Grande communauté d'utilisateurs
Les « - »	Commission plus élevée que les systèmes traditionnels
	Système plus couteux pour un volume important de transactions

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

4) Démarches

- Rendez-vous sur www.paypal.fr
- Ouvrez un compte Paypal **Premier** ou **Business** (pas un compte personnel)
- Si vous disposez déjà d'un compte Paypal personnel, transformez-le en compte Premier ou Business
- Suivez la procédure de validation de votre compte
- Communiquez à votre contact Open System l'adresse email utilisée dans votre compte Paypal

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

4, SYSTEMES ALTERNATIFS : **Payzen**

Solution développée par la société Lyra Network. Lyra Network est l'éditeur de la solution de paiement SystemPay, solution adoptée par la Banque Populaire et Caisse d'Epargne. La solution Payzen équipe de nombreux marchands dont de grandes enseignes *(Leclerc Drive, The Phone House, Allo Resto, + d'informations sur https://www.payzen.eu)*

1) Fonctionnement

- Système proposé par une société française spécialisée dans le paiement électronique.
- La banque ne fournit pas la solution de paiement sécurisé. Elle fournit uniquement le contrat de Vente A Distance.
- La banque facture la commission VAD
- Payzen facture le système de paiement sécurisé
- Vous devez disposer d'un contrat monétique de Vente à Distance (VAD). Ce dernier vous est fourni par votre banque et vous donne l'autorisation de percevoir des règlements distants de vos clients. Seuls les marchands professionnels (inscrits au registre du commerce) peuvent bénéficier d'un contrat de Vente A Distance.
- Le système se chargera de créditer directement les sommes versées sur votre compte bancaire (quelle que soit votre banque)

2) Conditions tarifaires

Prix* :

Frais d'ouverture	**149,00 € HT**
Abonnement mensuel *(intègre forfait de 100 transactions par mois)*	**14,90 € HT**

**prix donnés à titre indicatif n'ayant aucune valeur contractuelle, + d'informations sur https://www.payzen.eu*

- Commission à la transaction
  - Commission prélevée par la banque sur chaque paiement sécurisé effectué *(en pourcentage du montant payé en ligne et / ou frais fixes)*

Alliance Réseaux (Open System) **:**

- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction *(aucune commission, aucun frais fixe)*

www.alliance-reseaux.com ©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Des coûts d'ouverture et de fonctionnement réduits
	Un système compatible avec les banques du marché
	Large choix de moyens de paiement
	Rapidité d'ouverture
	Fonctionnalité de saisie unique de CB pour l'internaute (dans le cadre d'un panier comprenant plusieurs marchands équipés Payzen)
	Fonctions de paiement manuel
Les « - »	Solution exclusivement destinée aux marchands professionnels
	Des frais récurrents même quand la solution n'est pas utilisée *(abonnement mensuel)*

4) Démarches

- Contactez Payzen pour ouvrir votre solution de paiement (coordonnées disponibles sur https://www.payzen.eu)
- Précisez à Payzen que le kit de paiement sera intégré et hébergé par Alliance Réseaux (Open System)
- Demandez à votre banque uniquement l'ouverture d'un nouveau contrat de vente à distance sans souscription à sa solution de paiement sécurisé (le numéro VAD fourni devra être exclusivement destiné aux ventes faites sur l'Open System)

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

POUR EN SAVOIR +

1, Modes de réservation dans l'Open System

Chaque vendeur dans l'Open System dispose des solutions de réservation suivantes :

- **pré-réservation** (pas de paiement en ligne, blocage des disponibilités)
- **paiement sécurisé** (paiement des arrhes, acompte ou totalité des prestations en ligne, blocage des disponibilités)
- **pré-réservation et paiement sécurisé** (l'internaute acheteur choisit le mode de réservation qui lui convient)

2, Le contrat monétique de Vente A Distance

Quelle que soit la solution* choisie, le prestataire devra posséder un contrat monétique de Vente A Distance *(fourni par sa banque)*.

**L'obligation préalable d'obtention de contrat Vente A Distance n'existe pas avec les solutions PayPal.*

3, Particuliers / professionnels

La seule solution de paiement sécurisé disponible pour un prestataire touristique particulier *(n'étant pas inscrit au registre du commerce)* est la solution Paypal. Les organismes bancaires ne fournissent pas de contrat monétique de vente à distance aux prestataires non professionnels. Paypal reste donc la seule solution de paiement sécurisé pour les prestataires particuliers.
Les prestataires professionnels ont quant à eux la liberté de choisir la solution de paiement sécurisé qui leur convient *(y compris Paypal)*
En 2014, la société Lyra Network (éditrice de la solution Payzen) proposera des solutions qui permettront de combler ce manque.

4, Les hôteliers

Les hôteliers fonctionnent avec un système d'envoi de coordonnées bancaires à titre de garantie de réservation. Il ne s'agit pas d'un paiement sécurisé mais uniquement d'un envoi sécurisé des coordonnées bancaires de l'acheteur vers le vendeur à titre de garantie de réservation. L'hôtelier ne débite généralement pas l'acheteur lors de la réservation ; le paiement s'effectue donc généralement sur place au check-in ou check-out sauf dispositions contraires mentionnées dans les conditions de ventes de l'hôtelier. Le système d'envoi sécurisé de coordonnées bancaires est naturellement intégré aux solutions hôtelières dans l'Open System *(ReservIt Open Pro, Fast Booking, Avail Pro, SwitchIT)*. L'hôtelier concerné par ces solutions n'a donc pas à choisir de solution de paiement sécurisé.

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés

A noter :
La réception distante de coordonnées bancaires reste soumise aux conditions du contrat de Vente à Distance fourni par l'organisme bancaire du vendeur.

5, Les collectivités *(secteur public local)*

Les organismes publics, au même titre que tout professionnel du secteur privé, peuvent proposer du paiement sécurisé à leur clientèle internaute sur des sites de réservation Open System. La différence fondamentale réside dans le fait que les sommes versées sont créditées sur le Compte de dépôt de fonds au Trésor de la régie ou Compte Banque de France des trésoreries.

Rapprochez-vous de votre référent *(Percepteur, Direction départementale des Finances publiques)* pour remplir une demande d'adhésion au système d'acceptation des paiements par carte bancaire auprès des organismes publics pour du paiement à distance sur Internet.

A noter :
Une solution de paiement a récemment été mise en place pour les collectivités : TIPI Régie. Cette solution est également compatible avec l'Open System

©Alliance Réseaux 2014 – Tous droits réservés